



# BUREAU EXÉCUTIF A22-14



## BUREAU EXÉCUTIF

### A22-14

Mardi 13 décembre 2022, 16H00

Local : A5.25

**Adopté**

<b>Responsable général</b>	Vacant	<b>Affaires externes</b>	Ako Blaison Blaison
<b>Secrétaire général</b>	Absent.e	<b>Information</b>	Aisha Belkhir
<b>Affaires internes</b>	Émilie Jean Jean	<b>Mobilisation</b>	Vacant
<b>Pédagogie</b>	Vacant	<b>Affaires socio-culturelles</b>	Louann Rollin Parent Rollin Parent
<b>Trésorerie</b>	Leylou Dion Dion		
<b>Dél. à l'Interne</b>	Absent.e	<b>Dél. à l'Externe</b>	Vacant
<b>Dél. à la Trésorerie</b>	Vacant	<b>Dél. à la mobilisation 1</b>	Louis-Étienne Felton
<b>Dél. aux Affai. Socioc.</b>	Vacant	<b>Dél. à la mobilisation 2</b>	Marie Lemire
<b>Dél. à la Pédago - 1</b>	Vacant	<b>Dél. à l'information - 1</b>	Vacant

#### **Présent.e.s :**

Painchaud-Sinha, Olivier

#### **0.0 Procédures**

Émilie Jean propose **l'ouverture de la réunion du Bureau exécutif [A22-14](#), de ce mardi 13 décembre 2022, à 16h00.**

Louann Rollin Parent appuie.

Adoptée à l'unanimité.

#### **0.1 Praesidium**

**Émilie Jean propose Émilie Jean à l'animation et Leylou Dion au secrétariat de ce présent Bureau exécutif A22-14.**

Louann Rollin Parent appuie.

Adopté à l'unanimité

#### **0.2 Lecture et adoption du procès verbal**

##### **0.2.1 Procès-verbal du Bureau exécutif [A22-13](#)**

Émilie Jean propose **l'adoption du procès-verbal du Bureau exécutif [A22-13](#).**

Ako Blaison appuie.

Adopté à l'unanimité



# BUREAU EXÉCUTIF A22-14

## **0.3 Suite du procès verbal**

RAS

## **0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour**

Ordre du jour tel qu'affiché, *modifié* et adopté

### **1.0 Affaires courantes**

#### **1.1 Plan d'action**

**1.1.1 Re-mobiliser les militants et sensibiliser la population étudiante à nos revendications ([mandat](#))**

**1.1.2 Murale étudiante dans l'Exode ([mandat](#))**

**1.1.2.1 Suivi de la préparation de la consultation**

**1.1.3 Secrétariat – Assurer une transition ([mandat](#))**

**1.1.3.1 Suivi de la création du comité de sélection**

**1.1.4 Soins et sécurité de la communauté du Cégep ([mandat](#) + [mail](#))**

**1.1.4.1 Suivi sur l'acquisition des condoms internes et externes, de lubrifiant et d'outils pour tester les drogues**

**1.1.4.2 Suivi des démarches pour rendre accessible des produits menstruels gratuits près des toilettes sur plusieurs étages**

#### **1.2 Rencontre AGE-CVM – CVM**

**1.2.1 Suivi du comité d'échange et de consultation AGE – CVM**

**1.2.2 Retours sur le comité permanent sur le financement des Services aux étudiants du CVM et rencontre en janvier ([Power point](#) – [Compte-rendu de la rencontre](#))**

#### **1.3 Entente A22-H23 ([Début de pistes de solutions du secrétariat](#))**

**1.3.1 Suivi du brouillon de l'entente AGE-CVM**

**1.3.1.1 Ménage Exode entente AGE – CVM ([premier brouillon](#))**

#### **1.4 Assurances Collective – AMF: Suivi**

**1.4.1 Renouvellement contrat assurances collectif ASEQ**

#### **1.5 Formation charte**

**1.6 Mise à jour Drupal du site internet (Service de transfère et mise à jour de Koumbit)**

**1.7 Entente concernant les toilettes non-genrés**

#### **1.8 Postes vacants**

**1.8.1 Responsable général**

**1.8.2 Responsable à la pédagogie**

**1.8.3 Responsable à la mobilisation**

### **2.0 Affaires Internes**

#### **2.1 Local secrétariat**

**2.1.1 Aménagement du local**

**2.2 T.C. A22-05 : Retours**

**2.3 Sécurité des locaux**

**2.4 *Comité santé et sécurité du Cégep***

### **3.0 Trésorerie**

**3.1 Mise à jour des signataires**

**3.2 Bilan comptable au 30/06/2022**

**3.3 Salaires des employé.e.s directe de l'AGE-CVM**

### **4.0 Affaires Externes**

#### **4.1 Interassociatif**

**4.1.1 Retour sur la mob inter-associative contre la COP15**

#### **4.2 AECSL**

**4.3.1 Suivi de l'organisation de la rencontre**

**4.3 Projet d'association nationale ([Cahier de travail](#))**

### **5.0 Pédagogie**

#### **5.1 Comité disciplinaire**

**5.1.1 Suivi de la situation et suite des choses**

**5.2 Rencontre TES : Suivi**

**5.3 Comité institutionnelle sur la santé mentale étudiante : Suivi**

### **6.0 Mobilisation**



# BUREAU EXÉCUTIF A22-14

## 6.1 Matériels d'informations

6.1.1 AGEVVM pour les nul.le.s

6.1.2 ABC de l'AGEVVM

6.1.3 Code Morin pour les nuls

6.2 Ateliers / Conférences d'organisme militants : suivi

6.3 Proposition d'atelier sur l'éco-anxiété ([mail de Marc-André Deschênes](#))

6.4 Mail de Ricardo l'Amour ([mail](#)) : Suivi

## 7.0 Socioculturel

## 8.0 Information

8.1 Production vidéo avec Santiago (suivi)

## 9.0 Levée

Émilie Jean propose l'ajout du point 2.4 Comité santé et sécurité du Cégep.

Ako Blaison appuie.

Adoptée à l'unanimité

Ako Blaison propose l'adoption de l'ordre du jour tel qu'amendé.

Émilie Jean appuie.

Adoptée à l'unanimité

## 0.5 Déclarations

« Pas le temps pour des déclarations »

« POUET POUET »

« Non »

## 0.6 Régie et/ou réflexion : date du prochain BE

### Vacant

#### Responsable général

- Vacant

### Robin Léonard

#### Secrétaire général

- R.A.S.

### Émilie Jean Jean

#### Responsable aux Affaires internes

- Cas pédagogie

### Ako Blaison Blaison

#### Responsable aux affaires externes

- R.A.S.

### Leylou Dion Dion

#### Responsable à la Trésorerie

- Renseignement sur l'ajout de signataire
- Suivi bilan comptable

### Vacant

#### Responsable à la Pédagogie

- Vacant

### Louann Rollin Parent

#### Responsable aux Affaires socioculturelles

- R.A.S.

### Marie Lemire et Louis-Étienne Felton (délégué.es)

#### Responsable à la Mobilisation

- Rencontre cloture du CAMI
- Pizza (\$)

### Aicha Belkhir

#### Responsable à l'Information

- Cas pédagogique

## 0.7 Reconnaissance territoriale

Louann Rollin Parent fait la lecture de la reconnaissance territoriale.

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tio'Tiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

## 1.0 Affaires courantes

### 1.1 Plan d'action

1.1.1 Re-mobiliser les militants et sensibiliser la population étudiante à nos revendications ([mandat](#))



## **BUREAU EXÉCUTIF A22-14**

- ✓ Considérant que la situation exceptionnelle causée par le COVID-19 a provoqué un impact majeur sur notre mobilisation;
- ✓ Considérant que la mobilisation est un élément crucial pour faire avancer les revendications de l'AGECVM et de ses membres;
- ✓ Considérant que les étudiant.e.s sont maintenant dans une situation plus précaire qu'avant;
- ✓ Considérant que l'autorité des marchés financiers continue de menacer les assurances étudiantes;

Le Bureau exécutif propose :

- ❖ **Que le comité mobilisation recrute en masse afin de sensibiliser et mobiliser la population du cégep aux revendications de l'AGECVM.**
- ❖ **Que l'AGECVM se dote d'un plan de mobilisation pour la session et à plus long terme afin d'augmenter le momentum de la mobilisation et des moyens de pression au cours des prochaines sessions.**
- ❖ **Que l'AGECVM adopte une mobilisation plus intensive afin d'utiliser la situation instable du soi-disant Québec lors des élections.**
- ❖ **Que l'AGECVM effectue un appel national à l'augmentation des moyens de pression et à la grève.**

R.A.S.

### **1.1.2 Murale étudiante dans l'Exode ([mandat](#))**

- ✓ Considérant que la tentative du comité étudiant EnVIEUXronnement de réalisation d'une murale dans l'exode au printemps passé a échoué;
- ✓ Considérant que l'AGECVM cherche continuellement à encourager les initiatives étudiantes;
- ✓ Considérant que les ressources matérielles du Cégep en effaçant la murale ont attaqué la souveraineté de l'AGECVM dans ses locaux;

Le Bureau exécutif propose :

- ❖ **Que l'AGECVM propose à ses membres par consultation la murale que voulait réaliser le comité enVIEUXronnement;**
- ❖ **Que l'AGECVM réfléchisse à la manière de réaliser cette murale;**
- ❖ **Que l'AGECVM se dote d'un budget pour rémunérer les artistes qui réaliseront la murale ;**
- ❖ **Que l'AGECVM coordonne conjointement avec le comité enVIEUXronnement la réalisation de ce projet;**
- ❖ **Que l'AGECVM rappelle à la direction du cégep et aux ressources matérielles qu'elle est souveraine dans ses locaux, si nécessaire des moyens de pression pourront être mis place;**

#### **1.1.2.1 Suivi de la préparation de la consultation**

R.A.S.

### **1.1.3 Secrétariat – assurer une transition ([mandat](#))**

- ✓ Considérant que la/le secrétaire permanent.e est un poste essentiel au fonctionnement de l'association;
- ✓ Considérant la situation d'Étienne Philippart, notre actuel secrétaire permanent;
- ✓ Considérant l'importance du poste et la lourdeur de la formation qui doit venir avec le poste;

Le Bureau exécutif propose :

- ❖ **Que l'AGECVM se dote d'un plan ainsi que de procédures pour la transition et la sélection d'une nouvelle permanence;**
- ❖ **Que l'AGECVM réfléchisse à l'avenir de ce poste;**
- ❖ **Que l'AGECVM se charge d'un plan de formation;**
- ❖ **Que l'AGECVM procède bientôt à la sélection du ou des remplaçant.e.s au poste ainsi que leurs embauches;**
- ❖ **Que l'AGECVM, par l'intermédiaire de sa Table de Concertation, met sur pied un comité responsable de la question qui établira et se chargera de tout ce qui est mentionné plus haut.**



# BUREAU EXÉCUTIF A22-14

## 1.1.3.1 Suivi de la création du comité de sélection

R.A.S.

## 1.1.4 Soins et sécurité de la communauté du Cégep (**mandat**)

- ✓ Considérant le cout élevé que peut représenter des produits menstruels sur une facture étudiante et l'accessibilité difficile de ces produits;
- ✓ Considérant que l'accessibilité à des moyens de contraceptions peut être difficile et/ou coûteuse;
- ✓ Considérant que la population du cégep peut faire l'usage de drogues dont elle ne connaît pas toujours la provenance ou la qualité;
- ✓ Considérant la popularité des produits menstruels gratuits, déjà offerts par l'AGECVM;
- ✓ Considérant que l'AGECVM cherche toujours à protéger la population étudiante;
- ✓ Considérant qu'en dehors du local de l'AGECVM il n'y a pas d'accès à des produits menstruels et à des moyens de contraceptions sécuritaires;

Le Bureau exécutif propose :

- ❖ **Que l'AGECVM fasse l'acquisition de condoms internes et externes, de lubrifiant et d'outils pour tester les drogues et que le tout soit mis à la disposition de la communauté étudiante de façon gratuite;**
- ❖ **Que l'AGECVM fasse les démarches nécessaires pour mettre à la disposition de la communauté du Cégep des produits menstruels gratuits près des toilettes sur plusieurs étages**

### 1.1.4.1 Suivi sur l'acquisition des condoms internes et externes, de lubrifiant et d'outils pour tester les drogues

R.A.S.

### 1.1.4.2 Suivi des démarches pour rendre accessible des produits menstruels gratuits près des toilettes sur plusieurs étages

R.A.S.

## 1.2 Rencontre AGECVM – CVM (**début de pistes** de solution du secrétariat)

### 1.2.1 Suivi du comité d'échange et de consultation AGE – CVM

RAS

### 1.2.2 Retours sur le comité permanent sur le financement des Services aux étudiants du CVM et rencontre en janvier

RAS

## 1.3 Entente A22-H23

### 1.3.1 Suivi du brouillon de l'entente AGE – CVM

#### 1.3.1.1 Ménage Exode entente AGE – CVM (Projet 24 novembre 2022)

**Entente au sujet de l'entretien des locaux des comités étudiants et de l'Exode**

Entre

Le cégep du Vieux Montréal, corporation légalement constituée en vertu de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, ayant son siège social au 255, rue Ontario Est, à Montréal, Québec, ici représenté par son directeur des Services aux étudiants et par sa directrice des ressources matérielles, ci-après nommé *Le Collège*.

Et

L'Association générale étudiante du CVM (AGECVM), corporation légalement constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies (partie III)* et accréditée en vertu de la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes*, ayant son siège social au cégep du Vieux Montréal, ici représentée par les personnes assumant les rôles de responsable général et de responsable aux affaires internes, ci-après nommée *L'AGECVM*.

#### **Préambule**

La présente entente au sujet de l'entretien des locaux des comités étudiants et de l'Exode est fondée sur la volonté des deux parties d'assurer un niveau de propreté et de salubrité conforme aux normes d'entretien des édifices publics.

#### **Programme d'entretien : Comités étudiants**

Les parties s'entendent sur la répartition des tâches, des échéanciers et des dispositions suivantes :

#### **ACTIVITÉS D'ENTRETIEN RÉALISÉES PAR LE COLLÈGE AU COURS D'UNE ANNÉE SCOLAIRE :**

PÉRIODE	LIEUX	ACTIVITÉS
Hebdomadaire	Corridors	Vider les poubelles



## BUREAU EXÉCUTIF A22-14

Octobre (Semaine de la relance)	Tous les locaux	Nettoyage du « high touch », surfaces horizontales, surfaces de travail. (Pour être nettoyées, les surfaces doivent être dégagées par les occupants.) Lavage des planchers
Janvier	Tous les locaux	Époussetage et nettoyage Lavage des planchers
Mars (Semaine de la relance) : tournée de vérification *	Tous les locaux	Époussetage et nettoyage Lavage des planchers
Juin	Tous les locaux	Grand ménage : Nettoyage complet des surfaces, mobiliers. Nettoyage des planchers et application des finis lorsque applicable Dépoussiérer en hauteur (Les occupants doivent s'assurer de libérer le plancher et le mobilier afin de nous permettre de faire un nettoyage complet des espaces)

**\*En collaboration avec les services aux étudiants, une tournée de vérification est faite pendant la semaine de relance d'hiver dans les différents locaux des comités afin de vérifier la sécurité des lieux. L'AGECVM est avisée une semaine avant la tournée et est invitée à accompagner les représentants du Collège lors de celle-ci.**

### ACTIVITÉS D'ENTRETIEN RÉALISÉES PAR LES MEMBRES DES COMITÉS ÉTUDIANTS AU COURS D'UNE ANNÉE SCOLAIRE :

PÉRIODE	LIEUX	ACTIVITÉS
Hebdomadaire	Tous les locaux	Sortir les poubelles dans le corridor (au besoin) Nettoyage des surfaces et des mobiliers Balayage des planchers Ramassage

**L'AGECVM a la responsabilité de s'assurer que les tâches d'entretien à être assumées par les membres des comités soient réalisées. S'il y a constat que les activités d'entretien prévues ne sont pas accomplies par les membres d'un comité, un premier avertissement est transmis au comité par l'AGECVM pour corriger la situation dans un délai d'une semaine. En cas de récurrence, les activités du comité dans le local seront suspendues et un suivi disciplinaire sera effectué par l'AGECVM. Tout travail de peinture dans les locaux doit faire l'objet d'une entente préalable entre les deux parties.**

### **Programme d'entretien : L'Exode**

Les parties s'entendent sur la répartition des tâches, des échéanciers et des dispositions suivantes :

### ACTIVITÉS D'ENTRETIEN RÉALISÉES PAR LE COLLÈGE AU COURS D'UNE ANNÉE SCOLAIRE :

PÉRIODE	ACTIVITÉS
Quotidien	Vider les poubelles et vider le dépôt de matières recyclables devant l'Exode
Intersession automne-hiver et fin de session hiver	Salle à manger et aire de spectacle : Nettoyage complet des surfaces, mobiliers. Nettoyage des planchers Dépoussiérer en hauteur  (Le comptoir et l'arrière du comptoir demeure la responsabilité de l'AGECVM.)

### ACTIVITÉS D'ENTRETIEN RÉALISÉES PAR LES MEMBRES DE L'EXODE AU COURS D'UNE ANNÉE SCOLAIRE :

PÉRIODE	ACTIVITÉS
Quotidien	Vider les poubelles et la récupération dans les bacs devant L'Exode Balai, serpillère, lavage des tables, des comptoirs et du matériel de cuisine



# BUREAU EXÉCUTIF A22-14

Intersession automne-hiver et fin de session hiver	Lavage en profondeur des frigos, des présentoirs, des dessous de comptoirs et du matériel de cuisine (grille-pain, mini-four etc...)
--	--

**L'AGECVM a la responsabilité de s'assurer que les tâches d'entretien à être assumées par les responsables de l'Exode soient réalisées. Elle doit s'assurer d'avoir un plan d'entretien régulier pour s'assurer de maintenir les lieux salubres et respecter les [normes du MAPAQ](#)/ équipe d'inspection des aliments de la ville de Mtl. Tout travail de peinture dans l'exode doit faire l'objet d'une entente préalable entre les deux parties.**

## ACTIVITÉS D'ENTRETIEN RÉALISÉES PAR LES LOCATAIRES DE L'EXODE LORS D'UN ÉVÉNEMENT :

PÉRIODE	ACTIVITÉS
Après l'événement	Vider les poubelles et la récupération dans les bacs devant l'exode Balai, serpillère, lavage des tables et des comptoirs

### Matériel d'entretien

Fournit par le cégep	Fournit par l'AGECVM
<ul style="list-style-type: none"> <li>Gros sacs poubelle;</li> <li>Liquide désinfectant pour entretien.</li> <li>Liquide désinfectant pour les mains jusqu'à épuisement du stock COVID;</li> <li>Serpillère et tête de serpillère que les RM-pourront changer une fois par semaine.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gants de ménage;</li> <li>Guenilles;</li> <li>Balai et porte poussière</li> </ul>

### Entrée en vigueur, modification et pérennité

La présente entente entre en vigueur le jour de sa signature par les parties.

Elle sera renouvelée automatiquement, d'année en année, le 30 avril, à moins que l'une ou l'autre des parties ne manifeste par écrit, avant le 31 mars, son intention de la modifier en tout ou en partie.

Toute modification aux présentes doit être approuvée et signée par les parties pour être valide.

Tout litige quant à l'interprétation ou l'application des présentes doit être signifié aux représentants désignés au comité d'échanges et de consultation AGEVCM/CVM.

En foi de quoi, les parties ont signé, ce \_\_\_\_\_ 2022.

Pour l'Association générale étudiante du CVM, Pour le Cégep,

\_\_\_\_\_  
Responsable général

\_\_\_\_\_  
Jacques-Olivier Moffatt  
Directeur des services aux étudiants

\_\_\_\_\_  
Responsable aux affaires internes

\_\_\_\_\_  
Marie-Josée Fiset  
Directrice des ressources matérielles

R.A.S.

## 1.4 Assurances collectives – AMF : suivi ([Consultation](#) + [mémoire proposé par l'ASEQ](#))

### 1.4.1 Renouvellement contrat assurances collectives ASEQ

R.A.S.

## 1.5 Formation charte

R.A.S.

## 1.6 Mise à jour Drupal du site Internet (Service de transfert et mise à jour chez Koumbit)

Émilie Jean propose de rémunérer un.e employé.e de Koumbit pour effectuer la mise à jour du site Internet.

Ako Blaison appuie.

Adoptée à l'unanimité

## 1.7 Entente concernant les toilettes non-genrées

Émilie Jean propose une plénière de 5 minutes pour la modification de l'entente.

Aisha Belkhir appuie.

Adoptée à l'unanimité



# BUREAU EXÉCUTIF A22-14

## 1.8 Postes vacants

### 1.8.1 Responsable général.e

R.A.S.

### 1.8.2 Responsable à la pédagogie

R.A.S.

### 1.8.3 Responsable à la mobilisation

R.A.S.

## 2.0 Affaires internes

### 2.1 Local secrétariat

#### 2.1.1 Aménagement du local

R.A.S.

### 2.2 Table de concertation [A22-05](#) : retours

R.A.S.

### 2.3 Sécurité des locaux

R.A.S.

### 2.4 Comité santé et sécurité du Cégep

Aisha Belkhir propose **Émilie Jean** pour représenter le Bureau exécutif sur le Comité santé et sécurité du Cégep jusqu'à ce qu'un.e nouveau/nouvelle représentant.e soit voté.e lors de la prochaine Table de concertation

Ako Blaison appuie

Adoptée à l'unanimité

AJOUTER

RETIRER

## Entente AGEVCM-CVM sur les graffitis dans les toilettes non-genrées:

### L'AGEVCM s'engage :

- ✓ À communiquer à ses membres qu'un projet d'entente avec le Cégep pour permettre la liberté d'expression est en cours d'élaboration.
- ✓ À demander à ses membres via ses réseaux sociaux de ne pas endommager le local en question le temps que l'entente aboutisse.

### Le Cégep du Vieux-Montréal s'engage :

- À retirer la caméra jusqu'à ce que le comité soit mis en place pour évaluer et arrive à une conclusion tant qu'à sa pertinence.
- À ne pas barrer la toilette en question pour cause de graffitis jusqu'à ce que le comité arrive à une conclusion par rapport à la caméra.
- À permettre à deux représentants de l'AGEVCM, votés en instances (AG, TC ou BE) de siéger sur ce comité par rapport à la caméra devant la toilette non-genrée du troisième étage.
- À reconnaître que l'AGEVCM n'a pas le pouvoir de surveiller ses membres en permanence, et n'est donc pas responsable des graffitis dans ce local
- Dans le cas où le cégep doit fermer le local pour causes de graffitis récurrents, à comparer le taux de graffitis dans ce local en particulier au taux de graffitis dans les autres toilettes non-genrées pour définir s'il est supérieur à la moyenne et que, s'il ne l'est pas, la toilette ne soit pas barrée
- Dans le cas où le cégep doit fermer le local pour causes de graffitis récurrents, à veiller à ce que le local soit ouvert minimalement jusqu'à 30 minutes après le dernier cours.
- Dans le cas où le cégep doit fermer le local pour causes de graffitis récurrents, à veiller à ce que les employé.es de l'AGEVCM et du Cégep qui travaillent le soir aient accès aux clés de ce local afin de respecter leur droit à disposer d'une toilette individuelle près de leur lieu de travail.

Ako Blaison propose l'adoption de l'entente révisée sur les graffitis dans les toilettes non genrées.

Leylou Dion appuie.

Adoptée à l'unanimité



## **BUREAU EXÉCUTIF A22-14**

### **3.0 Trésorerie**

#### **3.1 Mise à jour des signataires**

Émilie Jean propose **de retirer Pascale Thivierge (ancien Responsable général) des signataires de l'AGECVM et du registraire des entreprises du Québec.**

Aisha Belkhir appuie.  
Adopté à l'unanimité

Émilie Jean propose **d'ajouter Leylou Dion (Responsable à la Trésorerie) aux signataires des trois comptes de l'AGECVM : principal, comités et Exode, et au Registraire des entreprises**

Ako Blaison appuie.  
Adopté à l'unanimité

#### **3.2 Bilan comptable au 30-06-2022**

Leylou Dion fait un bref suivi concernant le bilan comptable.

#### **3.3 Salaires des employé.es direct.es de l'AGECVM**

R.A.S.

### **4.0 Affaires externes**

#### **4.1 Interassociatif**

##### **4.1.1 Retour sur la mob inter-associative contre la COP15**

R.A.S.

#### **4.2 AECSL**

##### **4.2.1 Suivi de l'organisation de la rencontre**

R.A.S.

#### **4.3 Projet d'association nationale ([Cahier de travail](#))**

R.A.S.

### **5.0 Pédagogie**

#### **5.1 Comité disciplinaire**

##### **5.1.1 Suivi de la consultation et suite des choses**

Émilie Jean propose un **huis clos sur le point 5.1 Suivi de la consultation et suite des choses.**

Louann Rollin Parent appuie.  
Adoptée à l'unanimité

# **HUIS-CLOS**

#### **5.2 Rencontre TES : suivi**

R.A.S.

#### **5.3 Comité institutionnel sur la santé mentale étudiante**

R.A.S.

#### **5.4 Étudiant.es subissant racisme et mauvais traitements**

Aisha Belkhir fait un bref suivi sur la situation.

### **6.0 Mobilisation**

#### **6.1 Matériels d'information**

##### **6.1.1 AGECVM pour les nul.les**

R.A.S.

##### **6.1.2 ABC de l'AGECVM**



# BUREAU EXÉCUTIF A22-14

R.A.S.

## **6.1.3 Code Morin pour les nul.les**

R.A.S.

## **6.2 Ateliers/conférences d'organismes militants : suivi**

R.A.S.

## **6.3 Proposition d'atelier sur l'éco-anxiété ([mail de Marc-André Deschênes](#))**

R.A.S.

## **6.4 Mail de Ricardo l'Amour ([mail](#)) : suivi**

R.A.S.

## **7.0 Socioculturel**

R.A.S.

## **8.0 Information**

### **8.1 Production vidéo avec Santiago : suivi**

R.A.S.

## **9.0 Levée**

Leylou Dion propose la levée du Bureau exécutif [A22-14](#) de ce mardi 13 décembre 2022.

Ako Blaison appuie.

Adopté à l'unanimité